

SHIPPAGAN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La municipalité de Shippagan fait le point sur la demande de financement pour l'érosion côtière de Le Goulet

SHIPPAGAN, le 5 septembre 2024 – À la suite de l'engouement médiatique concernant la demande de financement pour le projet d'érosion côtière de Le Goulet dans le cadre du programme Leadership local pour l'adaptation climatique, administré par la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM), la municipalité souhaite clarifier la situation.

Le programme de financement de la FCM se divise en trois volets : Études de vulnérabilité, Études de faisabilité et Projets d'adaptation. Le volet « Projets d'adaptation » avait été devancé par la FCM pour permettre aux municipalités ayant déjà des études de faisabilité de demander des fonds pour leurs projets. Cependant, le projet de la dune de Le Goulet est encore au stade de l'étude de faisabilité, visant à évaluer les coûts et les risques associés au projet. Ce projet pilote concerne les trois sections les plus vulnérables des dunes de Le Goulet (selon le dernier rapport de l'institut VALORES) et qui consiste en des travaux d'ensablement (avec ammophile) et d'installation de tubes en géotextile pour restaurer la plage touristique.

Le financement a été annoncé en avril, mais les détails sur les trois volets du programme n'ont été révélés qu'en juillet. Même si nous avons eu ces détails plus tôt, le délai de développement d'un cahier de projet complet dans un mois et demi aurait été insuffisant, notamment en période de construction estivale. Lors des discussions avec nos partenaires, il est devenu clair que nous n'étions pas prêts à soumettre une demande dans le délai imparti, le volet « Projets d'adaptation » étant destiné aux projets clés en main. Nous soumettrons une demande de financement lorsque notre dossier de projet sera complet et conforme aux exigences.

Ce retard n'est pas dû à un manquement de la part de la municipalité ou de nos partenaires, mais plutôt aux exigences du programme qui nécessitent plus de temps. Toutes les parties ont fait leur part, et nous serons prêts pour la prochaine opportunité de financement en février 2025. Il est crucial de suivre les procédures pour garantir une solution durable et éviter les raccourcis.

Nous souhaitons également préciser qu'aucun mandat officiel n'a été donné à nos partenaires, car nous étions à l'étape préparatoire afin de soumettre une demande. À cet égard, nous regrettons que la firme d'ingénierie Roy Consultants ait été injustement mentionnée dans les médias comme n'ayant pas pu respecter un mandat dans les délais impartis. Cette firme a toujours exécuté les mandats confiés par la municipalité avec professionnalisme dans les délais prévus. Le fait est que Roy Consultants n'a actuellement aucune implication professionnelle dans ce dossier auprès de la municipalité de Shippagan.

Le programme de financement offre une période de mise en œuvre de trois ans, ce qui est relativement court compte tenu des contraintes environnementales. En reportant notre demande en février, nous gagnons quatre mois supplémentaires pour les travaux, ce qui est considérable. De plus, certaines confirmations externes sont nécessaires avant de pouvoir présenter le projet, comme :

- La période de chantier limitée par la migration des oiseaux ;
- L'acceptation du projet par le Comité de révision technique pour la restauration de la dune de Le Goulet ;
- La confirmation par Pêches et Océans pour l'obtention du sable de dragage.

Soumettre une demande sans ces confirmations aurait pu entraîner un refus de financement et nuire à notre crédibilité pour les futures demandes. De plus, des travaux partiels en automne auraient présenté des risques importants pour la dune. Laisser des tranchées ouvertes pendant l'hiver pourrait entraîner des dommages supplémentaires.

Depuis la fusion, la municipalité a toujours pris au sérieux le dossier de l'érosion de Le Goulet et a travaillé assidûment pour faire lever l'Arrêté ministériel, ce qui a été réalisé le 16 avril 2024. Nous sommes attentifs aux préoccupations des citoyens et continuons à rechercher des solutions d'adaptation aux changements climatiques, en veillant à une préparation adéquate.



Kassim Dombia
Maire